

EXTRAIT

Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon du 26 juin 2023

Présidence: Madame Fabienne BOLAY

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la Municipalité et les différentes commissions,

Décide

- → D'accepter le préavis municipal N° 01/2023 Comptes 2022,
- → D'accepter le préavis municipal N° 02/2023 Arrêté d'imposition 2024,
- → D'accepter le préavis municipal N° 03/2023 − Financement crédit d'étude pour la rénovation de la grande salle et du réaménagement de la parcelle RF No 93,
- → D'accepter le préavis municipal N° 04/2023 Révision du Plan d'affectation communal,

ainsi délibéré en séance du 26 juin 2023.

La Présidente

Fabienne Bolay

* CLUB PATE OF WAR

La secrétaire

Laeticia Dutoit